

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : QUALITÉ, ÉQUITÉ ET EFFICIENCE

Au cours des dernières décennies, l'enseignement supérieur s'est développé et diversifié dans tous les pays membres de l'OCDE. Les gouvernements comptent parmi les principaux acteurs dans ce secteur, en particulier dans les systèmes d'enseignement supérieur centralisés, mais ne sont pas les seuls. Les organismes d'assurance qualité indépendants ou quasi-publics, les établissements publics et privés, les employeurs, ainsi que les étudiants et leurs familles jouent un rôle important et parfois déterminant. Les producteurs d'enseignement traditionnels se trouvent en concurrence avec les nouveaux fournisseurs tandis que les apprenants (ainsi que leurs familles et les employeurs) sont plus avisés et plus exigeants. Les pressions budgétaires demeurent. La nature internationale du marché s'impose.

Nous savons que l'investissement dans l'enseignement supérieur et la recherche a un effet positif sur la croissance économique et la compétitivité régionale ainsi que sur les perspectives d'emploi et les conditions de vie des personnes. Les enjeux sont grands et l'intérêt des classes politiques et des médias soutenu. Les autres parties prenantes, dont les pouvoirs publics, exigent de plus en plus la preuve de l'impact et de la pertinence du travail de ce secteur, à l'échelle régionale mais aussi nationale et mondiale. Les points de vue des consommateurs, influencés par les classements nationaux et internationaux, ont une incidence considérable sur les choix des étudiants et le comportement des établissements.

Dans ce contexte, les systèmes d'enseignement supérieur doivent servir de grands objectifs – croissance, plein-emploi et cohésion sociale – en tenant compte d'un dispositif de gouvernance qui encourage les établissements, séparément et collectivement, à remplir de multiples missions. Établissements, systèmes et parties prenantes doivent chercher à s'assurer que la qualité, l'équité et l'efficacité caractérisent tous les aspects de l'enseignement supérieur.

Ce numéro de IMHE Info reprend une partie des questionnements qui ont été abordés lors du Comité de l'éducation de

l'OCDE, au niveau ministériel organisé les 27 et 28 juin 2006 à Athènes et consacré expressément à l'enseignement supérieur. Toutes les informations concernant cette réunion sont disponibles sur www.oecd.org/edumin2006

La vocation et la gouvernance de l'enseignement supérieur

→ *Comment les pays peuvent-ils mettre au point et exploiter des systèmes d'enseignement supérieur qui harmonisent les finalités des établissements d'enseignement supérieur avec les objectifs collectifs ?*

La vocation et le champ d'action de l'enseignement supérieur se sont transformés ces dernières décennies. Les pouvoirs publics dans tous les pays membres de l'OCDE ont assigné des objectifs ambitieux à cet enseignement, le considérant à la fois comme un moyen de favoriser la croissance économique – grâce à sa capacité à produire une population active hautement qualifiée et des chercheurs de haut niveau dont dépend une économie basée sur le savoir – et comme un facteur essentiel de cohésion sociale, par la large diffusion des avantages de la croissance économique. L'enseignement supérieur s'est développé dans de nombreuses nations membres de l'OCDE au point de concerner la moitié ou plus de l'ensemble des jeunes adultes. Parallèlement, il a connu une grande diversification qui concerne les producteurs de formations du supérieur, les apprenants, l'éventail des formations qualifiantes proposées et les liens avec les activités marchandes des économies fondées sur le savoir.

Face à cet élargissement du champ d'action et de la vocation de l'enseignement supérieur, nombre de gouvernements ont modifié en profondeur l'organisation du système d'études à ce niveau ainsi que les moyens par lesquels ils exercent leur autorité sur les établissements chargés d'assurer ces formations. La diversité grandissante des étudiants et des missions des établissements a

amené les gouvernements de certains pays à créer de nouveaux types d'établissements, non universitaires et à finalité professionnelle, auxquels ils ont confié un rôle de premier plan dans la formation d'une population active qualifiée ; ainsi, la Finlande a créé les instituts polytechniques et la Suisse, les universités de sciences appliquées. Ailleurs, notamment aux États-Unis et au Japon, les systèmes d'enseignement supérieur sont extrêmement diversifiés et les pouvoirs publics ont favorisé la concurrence entre des établissements dont la mission, la réputation, les tarifs et le statut varient.

Le développement des formations du supérieur, leur différenciation et l'influence sans cesse plus grande de la concurrence internationale dans ce domaine ont amené des décideurs publics à réévaluer comment harmoniser au mieux les activités des établissements d'enseignement supérieur avec les objectifs nationaux. De nombreux pays, tel que le Japon, ont opté pour la conception de nouvelles structures de gouvernance, et doté ces établissements d'une plus grande autonomie de financement et de gestion. D'autres pays, dont la Nouvelle-Zélande, où les systèmes auparavant opéraient de manière assez indépendante des autorités de l'éducation, ont choisi de soumettre les établissements à une plus grande obligation de rendre compte de la réalisation des objectifs nationaux, en exerçant un droit de regard sur leurs performances ou leurs résultats et en instituant un système de notification des performances et de contrats basés sur les performances, ou en recourant à d'autres instruments de gouvernance du même genre.

Assurer la viabilité à long terme et l'accessibilité du secteur de l'enseignement supérieur

→ *Quelles stratégies assureront la qualité et l'accessibilité des systèmes d'enseignement supérieur malgré les conflits de priorités en matière de dépenses ?*

→ *Quelles leçons peut-on tirer de l'expérience de pays qui consacrent une proportion très variable de leur richesse nationale à l'enseignement supérieur ?*

Les hauts diplômés d'études supérieures sont associés à une productivité plus forte, une croissance de la production et un relèvement du niveau de vie. Pourtant, l'investissement dans l'enseignement supérieur varie beaucoup selon les pays membres de l'OCDE en raison de différences existant depuis longtemps dans les convictions politiques, les traditions sociales et les possibilités budgétaires.

Toutes les nations ont pour difficile tâche de mobiliser davantage de ressources et de bien les utiliser afin d'atteindre les objectifs stratégiques de la société avec un maximum d'efficacité. Les systèmes d'enseignement supérieur subventionnés par l'État sont fortement tributaires des recettes fiscales à un moment où les pressions s'accroissent en faveur de la maîtrise des dépenses publiques. D'autres priorités, comme la nécessité d'accroître les dépenses au titre des pensions, des soins de santé ou de la lutte contre l'exclusion sociale, génèrent également des pressions pesant sur le budget de l'éducation. Par ailleurs, dans ce budget, l'enseignement supérieur rivalise avec l'enseignement primaire et secondaire, l'accueil et l'éducation préscolaires et la formation continue.

Les pressions qui s'exercent pour que les niveaux de financement et de revenu soient au moins maintenus – et de préférence relevés – ont donné lieu à un débat sur les autres sources de recettes possibles, et ont polarisé l'attention sur la part prise par les particuliers dans les dépenses d'éducation et sur la capacité des établissements à obtenir des recettes. Certains pays ont instauré des droits d'études, au moins pour certains étudiants. D'autres ont procédé à des réformes pour donner aux établissements une plus grande latitude en ce qui concerne leur revenu, y compris pour les investissements. Ce débat, doit être envisagé dans le contexte plus large du financement des différents secteurs du système d'enseignement subventionné par l'État. Non seulement la formation tout au long de la vie oblige à redistribuer les ressources financières entre les différents secteurs éducatifs mais on peut soutenir que des incohérences demeurent dans les politiques de tarification de certains pays (qui par exemple perçoivent des droits au stade de la pré-scolarisation et pour la formation des adultes mais non au titre de l'enseignement supérieur).

Les pays s'emploient également à assurer l'équité devant l'enseignement supérieur. En règle générale, l'accès à ce niveau d'études et l'achèvement des formations varient beaucoup, surtout selon les facteurs suivants : le milieu social, l'appartenance à une minorité, le statut d'immigré ou le handicap. Les mesures prises par les pouvoirs publics dans ce domaine comprennent des mécanismes d'aide financière ; des services de conseil et d'orientation professionnels qui ont pour but de faire connaître aux jeunes les avantages à attendre des études supérieures ; des dispositifs de financement institutionnels prévoyant des financements supplémentaires pour aider les étudiants issus des milieux défavorisés ; des politiques non discriminatoires en vertu desquelles les services doivent être accessibles aux étudiants handicapés sur le plan physique, pédagogique et social ; et des dispositions prises pour mieux adapter l'enseignement supérieur aux besoins des étudiants n'ayant pas le profil habituel, la reconnaissance des acquis non formels et informels comme des titres et diplômes officiels, par exemple. Comme ces approches le montrent bien, il faut considérer que l'enseignement supérieur s'inscrit dans un système interdépendant de formation s'articulant effectivement avec le secondaire.

Améliorer la qualité, la pertinence et l'impact de l'enseignement supérieur

→ *Comment peut-on mieux comprendre les inégalités persistantes devant l'enseignement supérieur et y remédier ?*

→ *Comment peut-on encourager la diversité et la différenciation entre les établissements sans créer entre eux des hiérarchies rigides et improductives ?*

À bien des égards, les systèmes d'enseignement supérieur semblent parvenir à répondre aux besoins sociaux du XXI^e siècle. Ils dispensent de nouveaux types d'enseignement et de formation à un effectif d'étudiants inimaginable dans les décennies passées. Beaucoup ont considérablement intensifié leurs activités de recherche, et ont largement contribué aux savoirs collectifs et à l'innovation. Dans certains pays, toutefois, les recherches du secteur de l'enseignement supérieur ne sont qu'assez peu en phase avec les grands objectifs nationaux, comme l'offre de formations en rapport avec les exigences du monde du travail, et la conduite d'activités

de recherche profitables du point de vue de la mise en place d'une économie fondée sur le savoir. Le plus évident, c'est peut-être la faible contribution de l'enseignement supérieur à la cohésion sociale. L'essor des effectifs d'étudiants dans le supérieur n'a pas réduit les fortes disparités dans les proportions de personnes issues respectivement des milieux aisés et modestes, qui accèdent à ce niveau de formation – a fortiori qui y achèvent leurs études. Étant donnée la part disproportionnée des étudiants à revenu intermédiaire dans les places d'études supplémentaires – et compte tenu dans le même temps du rendement accru de l'enseignement supérieur – il y a des raisons de penser que dans certains cas l'enseignement supérieur a plutôt accentué que diminué les disparités sociales.

Le système d'enseignement supérieur peut ne pas être lui-même responsable de certaines de ces défaillances, qui peuvent par exemple être imputées à de vastes inégalités survenant durant la scolarité primaire et secondaire et clairement mises en évidence par les résultats du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Néanmoins, il faut admettre que parfois l'incapacité de l'enseignement supérieur à répondre à d'autres besoins est bel et bien imputable aux établissements du supérieur eux-mêmes ou aux autorités publiques chargées de faire coïncider les activités de ces établissements avec les objectifs nationaux. Bien que ces établissements jouissent souvent d'une autonomie d'action bien plus grande, beaucoup se sont montrés peu disposés à en exploiter toutes les possibilités, en particulier dans la gestion des ressources humaines, ou incapables de le faire. Dans d'autres cas, les autorités chargées de l'enseignement supérieur n'ont pas perçu que les établissements avaient besoin d'une plus grande autonomie ou n'ont pas su comment les rendre effectivement comptables de leurs performances. Les établissements, quant à eux, n'ont peut-être pas été assez attentifs aux besoins des étudiants aux profils inhabituels non par une volonté d'indifférence à ces besoins mais parce que les pouvoirs publics ne les ont pas incités, par des moyens appropriés, à recruter des étudiants dont la formation risquait de leur coûter plus cher, ou de durer plus longtemps et de se solder par des taux d'achèvement plus faibles – ou encore parce qu'ils n'ont pas su limiter les risques liés à ce type de recrutement.

NOUVELLES DE L'IMHE

L'IMHE souhaite la bienvenue aux nouveaux membres suivants :

- > Department for Higher education Research, National Institute for Educational Policy Research (NIER) – Japon
- > Universidad Autónoma de Coahuila – Mexique
- > Universidad Autónoma de San Luis Potosi – Mexique
- > The University of Arizona – États-Unis

■ Séminaire sur "Strategic Change in Higher Education" 27 - 28 avril - Valence - Espagne

Ce séminaire a été co-organisé par la Generalitat Valenciana, l'IMHE et en collaboration avec l'Universidad Politecnica de Valencia, le Centro de Estudios en Gestion de la Educacion Superior-CEGES et l'Universitat de Valencia. Il a attiré environ 150 participants.

Ce séminaire a permis d'aborder les nécessaires changements en matière de gouvernance et plus particulièrement en ce qui concerne l'autonomie et la responsabilité, dans l'enseignement supérieur espagnol. Dans un premier temps, les modèles de gouvernance classique ont été passés en revue, puis, les changements possibles et nécessaires ont été présentés. Ce dernier point a été abordé en premier lieu par des intervenants extérieurs puis par des intervenants espagnols.

ENQUÊTE EN LIGNE SUR IMHE INFO

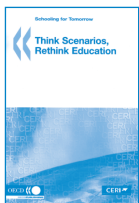
IMHE Info est un bulletin d'information publié 3 fois par an depuis 1991. Il est publié par le Programme de l'OCDE sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE). Avec un nombre de lecteur croissant, IMHE info s'adresse à toutes les personnes concernées par l'enseignement supérieur.

Être à l'écoute de ses membres, répondre aux besoins de ses lecteurs, IMHE Info souhaite évoluer avec les préoccupations de son temps. Cette enquête a pour objectifs d'adapter IMHE Info aux besoins exprimés.

Merci d'avance pour votre participation. Le questionnaire est en ligne à l'adresse suivante : www.oecd.org/edu/enqueteimheinfo

→ Date limite de réponse le : 15 septembre 2006

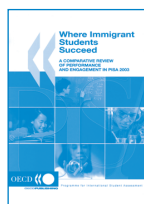
LE COIN DES LIVRES



**L'école de demain.
Repenser l'enseignement :
Des scénarios pour agir.**
Éditions OECD,
ISBN : 9264023658

Ce dernier volume de la série *L'école de demain* voit encore plus loin que les analyses déjà réalisées par l'OCDE sur l'avenir de l'enseignement. Il examine comment développer des scénarios et les utiliser pour répondre aux défis auxquels responsables politiques et praticiens sont confrontés. Il donne à la fois une vue d'ensemble fondée sur l'expertise et des leçons très pratiques, rassemblant notamment les contributions de Jay Ogilvy, grand pionnier de la réflexion prospective au sein des entreprises, et de Michael Fullan, spécialiste en matière d'évolution de l'école. Ce volume intéressera toutes les personnes concer-

nées par le devenir à long terme de l'enseignement, et plus particulièrement les responsables politiques, les directeurs d'écoles et les enseignants.



**Where Immigrant Students Succeed:
A Comparative Review
of Performance and
Engagement in PISA
2003.** Éditions OECD,
ISBN : 9264023607

Il est primordial de réussir l'intégration des populations immigrées pour assurer une cohésion sociale dans le pays de destination. L'immigration représente un apport considérable de capital humain qui, s'il est pris en charge efficacement, peut contribuer à la prospérité et à la diversité culturelle du pays d'accueil. À quels obstacles les jeunes issus de l'immi-

gration sont-ils confrontés aujourd'hui ? La scolarité peut-elle contribuer à les aplanir et à donner à ces jeunes les moyens de la réussite de leur parcours scolaire dans les pays d'accueil ?



**Examens des politiques
nationales d'éducation.
L'enseignement
supérieur en Irlande.**
Éditions OECD,
ISBN 9264014330

Si l'Irlande a été l'un des premiers pays européens à avoir compris l'importance économique de l'éducation, le système d'enseignement supérieur irlandais n'en est pas moins aujourd'hui à la croisée des chemins, avec des défis de taille à affronter. Comment l'Irlande peut-elle atteindre son objectif déclaré : « placer son système d'enseignement supérieur dans le groupe de tête des pays de l'OCDE en termes de qualité et de niveau de participation » ? Comment peut-elle « constituer des infrastructures de recherche, de développement et d'innovation d'envergure mondiale » ? Ce rapport étudie l'ensemble des questions relatives à l'enseignement supérieur et propose des recommandations pratiques qui répondent aux ambitions des pouvoirs publics pour ce secteur.



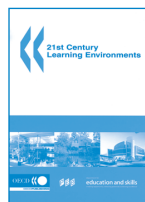
**Perspectives de l'emploi -
Édition 2006 : Stimuler
l'emploi et les revenus.**
Éditions OECD, ISBN
9264023860

Les pays de l'OCDE doivent améliorer la performance du marché du travail et augmenter le niveau de vie. Ceci est devenu plus urgent car le vieillissement menacera la croissance économique dans les décennies à venir. Ce qu'il faut, c'est une stratégie de réforme d'ensemble pour augmenter le nombre d'emplois et le revenu des travailleurs. Cela exige d'agir sur de multiples fronts : fiscalité, réglementation en matière d'emploi, prestations sociales, salaires, concurrence sur les marchés de produits et politique macroéconomique. Quelles sont les réformes qui ont réussi et dans quels pays ? Impliquent-elles nécessairement moins de protection sociale ou plus de précarité ?

**Florilège d'établissements
d'enseignement exemplaires
du PEB : 3^e édition.** Éditions OECD,
ISBN 92-64-02239-2

Le 3^e Florilège du PEB présente des établissements d'enseignement de 20 pays sélectionnés par un jury international pour leurs équipements exemplaires. Cet ouvrage examine comment la conception, l'utili-

sation et la gestion des infrastructures physiques peuvent contribuer à la qualité de l'enseignement. Par des photographies en quadrichromie, des plans et des textes descriptifs, le Florilège traite de la fonctionnalité de 65 bâtiments ou terrains récemment construits ou rénovés, choisis pour leur caractère novateur dans les domaines de la sûreté, de la durabilité, des nouveaux modes de financement, des besoins de la collectivité et de la souplesse de la conception. Outre les écoles primaires et secondaires et les universités, cette troisième édition du Florilège du PEB concerne l'éducation préscolaire et accorde une attention spéciale à l'efficacité avec laquelle les équipements répondent aux besoins de leurs utilisateurs : élèves/étudiants, enseignants, parents et la communauté dans son ensemble.



Les environnements d'apprentissage XXI^e siècle.

Éditions OECD, ISBN : 952006022

Les bâtiments éducatifs contribuent de manière cruciale à l'amélioration des résultats des élèves. Parvenir à concevoir des infrastructures hautement performantes pour le XXI^e siècle, pour tous, constitue un souci partagé par les pays de l'OCDE. La recherche innovante tente d'élaborer des réponses architecturales qui fassent bon usage des ressources investies dans la construction, la rénovation et la gestion des bâtiments. Les évolutions dans la conception de ces bâtiments se doivent de servir le processus éducatif et d'améliorer la qualité de l'environnement d'apprentissage.

CALENDRIER IMHE

24-25 août Séminaire « des innovations qui marchent », sur *Les conseils d'administration des universités : rôles et responsabilités*, Paris, France.
 Contact : jacqueline.smith@oecd.org

11-13 septembre Conférence générale de l'IMHE sur *Valeurs et éthique : Gérer les défis et les réalités dans l'enseignement supérieur* Paris, France.
 Contact: valérie.lafon@oecd.org

14 septembre *Les systèmes de financement et leur impact sur les systèmes d'enseignement supérieur*, Réunion de travail du projet, Paris, France.
 Contact : IMHE@oecd.org

16-17 octobre *Le soutien des contributions des établissements d'enseignement supérieur au développement de leur région*, Conférence internationale sur invitation uniquement. Copenhague, Danemark.
 Contact: jaana.puukka@oecd.org

4-5 décembre *Typologie et classements*, Réunion organisée en collaboration avec le Hochschulrektorenkonferenz-HRK d'Allemagne, Bonn, Allemagne.
 Contact : IMHE@oecd.org

AUTRES RÉUNIONS

Les inscriptions au MBA européen en gestion de l'enseignement supérieur et de la recherche sont ouvertes. Ce MBA est développé par les universités de Speyer, Politecnica de València, London et Maastricht. <http://www.euroherm.org/>

30 août-1^{er} sept. 28^e conférence annuelle *Who runs higher education in a competitive world?* Rome, Italie.
www.luiss.it/english_version/eair2006/index.html

5-7 septembre Conférence SEAIR *Transforming Higher Education in the Knowledge Society*, Langkawi, Malaisie.
www.seair.info

13-16 septembre 18^e conférence annuelle de l'EAIE, Basel, Suisse. www.eaie.org/basel/

21-23 septembre Conférence sur *Academic Mobility*, Université de Turku, Turku, Finlande.
 Inscription sur : <http://users.utu.fi/freder/Conf%20mobility/cat/Registration.htm>

19-21 octobre Conférence EUA *Les universités européennes, catalyseurs dans la promotion du développement régional*, Brno, République tchèque. www.eua.be

29 nov.-1^{er} déc. *Le forum UNESCO Les universités en tant que centres de recherche et de création de connaissances : une espèce menacée ?* UNESCO, Paris, France.
www.unesco.org/education/researchforum

8-9 décembre Conférence conjointe AIU/IAUP, *Différentes significations de la notion d'autonomie universitaire*, Chiang Mai, Thaïlande. Contact : iau@unesco.org



Avez-vous changé d'adresse ? Veuillez en informer l'IMHE.

Si vous souhaitez recevoir ce bulletin par e-mail, merci de communiquer votre adresse électronique à monique.collin@oecd.org.

IMHE-Info est publié en anglais et en français par le Programme de l'OCDE sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE). Des extraits de ce bulletin peuvent être reproduits en indiquant la source. Toute demande de renseignement, tout commentaire ou article susceptible d'être publié doit être adressé à : Valérie Lafon, Programme IMHE, OCDE 2, rue André-Pascal – 75775 Paris Cedex 16 France
 Tel: (33) 1 45 24 92 24 ou (33) 1 45 24 75 84
 Fax: (33) 1 44 30 61 76
imhe@oecd.org – www.oecd.org/edu/higher